

Province de Québec
Municipalité de la Paroisse de La Doré
Jeudi, le 29 juin 2017

PROCÈS VERBAL de la séance spéciale du conseil municipal de la paroisse de La Doré, convoquée conformément à la Loi pour être tenue le jeudi, 29 juin 2017, à 15h30, à la salle des délibérations de l'édifice municipal, formant quorum sous la présidence de M. Jacques Asselin, maire.

Sont présents :

M. Jacques Asselin, maire
M^{me} Hélène Gagnon, conseillère
MM. Yoland Bau, conseiller
Pierre-Paul Lalancette, conseiller
Michel Simard, conseiller

M^{me} Stéphanie Gagnon, directrice générale

Sont absents :

MM. Yanick Baillargeon, conseiller
Marc Perron, conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jacques Asselin, maire ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Avis de motion règlement 2017-008 intitulé « Règlement décrétant l'exécution de travaux de réfection du Pont de la Petite-chute La Dore-Normandin et autorisant un emprunt de 333 948\$ et des dépenses de 333 948\$ admissibles a une subvention du ministère des Transports au montant de 250 461\$. »

POINT 1.0

RÉSOLUTION 2017-06-131

AVIS DE MOTION REGLEMENT 2017-008 INTITULE « REGLEMENT DECRETANT L'EXECUTION DE TRAVAUX DE REFECTION DU PONT DE LA PETITE-CHUTE LA DORE-NORMANDIN ET AUTORISANT UN EMPRUNT DE 333 948\$ ET DES DEPENSES DE 333 948\$ ADMISSIBLES A UNE SUBVENTION DU MINISTERE DES TRANSPORTS AU MONTANT DE 250 461\$. »

Avis de motion est donné par Yoland Bau que lors d'une prochaine séance le règlement 2017-008 intitulé « Règlement décrétant l'exécution de travaux de réfection du Pont de la Petite-Chute La Doré-Normandin et autorisant un emprunt de 333 948\$ et des dépenses de 333 948\$ admissibles à une subvention du ministère des Transports au montant de 250 461\$. » sera adopté. Le projet de règlement est présenté aux membres du conseil municipal. Une dispense de lecture est demandée.

LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance spéciale est levée.

Jacques Asselin,
Maire

Stéphanie Gagnon, CGA,
Directrice générale